



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 27 juin 2019

Madame la Présidente  
Département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

**Objet** : Dépôt d'un préavis de grève relatif à la dégradation des conditions de travail des personnels du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Haut-Rhin.

Madame la Présidente,

Depuis des années, le syndicat Force Ouvrière alerte la collectivité sur l'état de son service de l'Aide Sociale à l'enfance et plus particulièrement sur les conditions de travail des agents.

Le service est aujourd'hui au bord de l'implosion : un turn-over démesuré (la moitié de l'équipe de l'unité Accueil Familiale a été renouvelée fin 2018-début 2019) ; des agents qui souffrent d'anxiété, de dépression, de troubles musculo-squelettiques, etc...

Le service a été récemment pourvu de quelques postes supplémentaires, mais les agents déjà présents sont épuisés, et les nouveaux agents doivent compenser les absences des précédents.

Actuellement, l'absence de 2 travailleurs sociaux spécialisés en Rencontres Familiales Médiatisées (RFM), ordonnées par un Juge pour Enfants, engendre une désorganisation encore plus forte du service, les uns devant compenser les absences des autres. Les référents enfants placés doivent procéder à ces RFM, tout comme des responsables d'unité, des psychologues, et même des assistantes familiales, au détriment de leurs missions premières.

Il est demandé aux inspecteurs de compenser l'absence des référents enfants placés aux réunions de synthèse avec les parents, aux audiences chez le juge pour enfants.

Les agents sont insécurisés à chaque niveau de l'organigramme.

Cela constitue une véritable violence à leur encontre ainsi qu'à celle des enfants, vulnérables et censés être protégés par le Département et plus particulièrement pas sa Présidente. Cette désorganisation et cette surcharge constante et incalculable de travail engendrent de forts risques de fautes professionnelles ou pénales, et de mise en danger de l'enfant.

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**

Le syndicat Force ouvrière appelle donc **à la grève les agents de l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi que l'ensemble des agents du Département**, afin de

- **Dénoncer l'état de grande souffrance dans laquelle se retrouvent ces agents**
- **Ouvrir des négociations immédiates pour l'octroi** des moyens nécessaires à un exercice décent de leurs fonctions.

**Ce premier préavis couvrira la période s'étendant du mardi 9 juillet 2019 à 0h00 jusqu'à 24h00.**

Conformément aux dispositions de l'article L521-3 du code du travail, notre organisation syndicale se tient à votre disposition pour vous rencontrer et vous exposer plus précisément nos revendications.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre considération.

Pour le Syndicat Force Ouvrière  
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**